



## Fiche d'information

### Adaptation des pouvoirs calorifiques du coke de pétrole, de la houille et de la lignite dans la statistique globale de l'énergie

Entre 1980 et 2012, la statistique globale de l'énergie a appliqué les pouvoirs calorifiques suivants au coke de pétrole, à la houille et à la lignite:

	1980 – 1983	1984 – 1997	1998 – 2012
<b>Coke de pétrole</b>	29,308 MJ/kg (7'000 kcal/kg)		35,0 MJ/kg
<b>Houille</b>	29,308 MJ/kg (7'000 kcal/kg)	28,052 MJ/kg (6'700 kcal/kg)	28,1 MJ/kg (appliqué dès 1997)
<b>Lignite</b>	20,097 MJ/kg (4'800 kcal/kg)		20,1 MJ/kg (appliqué dès 1997)

Ces pouvoirs calorifiques ont également été utilisées pour rendre compte à l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Sur mandat de l'OFEV, cemsuisse a fait mesurer et évaluer en 2010 les pouvoirs calorifiques et les facteurs d'émission de CO<sub>2</sub> des combustibles solides. Durant neuf mois (de janvier à septembre 2010), des échantillons d'agents énergétiques ont été prélevés chaque mois dans les cimenteries pour être analysés dans un échantillon les regroupant (échantillon mélangé). Afin de déterminer les pouvoirs calorifiques et les facteurs d'émissions de CO<sub>2</sub>, les mesures prises dans les différentes cimenteries ont été pondérées par les quantités des différents combustibles, ce qui a permis de déterminer les pouvoirs calorifiques suivants:

coke de pétrole: 31.8 MJ/kg

houille: 25.5 MJ/kg

lignite: 23.6 MJ/kg

En 2010, selon la sorte de charbon considérée, cemsuisse couvrait 80 % ou plus des quantités de charbon utilisées par l'industrie suisse (relevé de la consommation d'énergie dans l'industrie et le secteur des services par l'OFEN). On peut donc considérer que les pouvoirs calorifiques calculés par cemsuisse sont typiques du charbon utilisé en Suisse.

L'OFEN utilisera les pouvoirs calorifiques de cemsuisse dès 2010. Entre 1998 et 2010, les pouvoirs calorifiques actuellement appliqués dans la statistique globale de l'énergie subiront une adaptation linéaire à partir de la valeur de 1998.

L'adaptation des pouvoirs calorifiques a pour effet de réduire le montant de la consommation finale en 2012 de 130 TJ à 1370 TJ pour le coke de pétrole et de 200 TJ à 5270 TJ pour le charbon.